

Le 20 mars 2020

La situation sanitaire et les mesures de confinement mises en place nous conduisent à modifier les horaires pour le passage des conteneurs au scanner douane.

Horaires d'ouverture du scanner douane : de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi

Ces dispositions sont valables jusqu'à nouvel ordre.

Je vous rappelle également que le Pôle Action Economique (PAE) reste joignable mais uniquement via la messagerie du service : pae-le-havre@douane.finances.gouv.fr